



On est tous handballeurs



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

19 juin 2016 à Verdun

Clubs Présents :

AMANVILLERS, AMNEVILLE 7, BAR LE DUC ASPTT, BAYON, BLENOD/PAM, BOULAY, BOUSSE LR, BOUZONVILLE, BURE, CLERMONT EN ARGONNE, CLEURIE, COMMERCY, CONFLANS, CONTREXEVILLE, COURCELLES CHAUSSY, CUSTINES, DAMVILLERS, DEUX VALLES AS, DOMBASLE, DOMPAIRE, EPINAL, ETAIN RAS, EUVILLE, FENSH VALLEE, FLAVIGNY FR, FOLSCHVILLER, FORBACH, GERARDMER, GRAND NANCY ASPTT, HAGONDANGE, HETTANGE GRANDE, HOMBOURG HAUT, HOMECOURT, JARVILLE, KANFEN, LIVERDUN, LONGUYON ES, LUNEVILLE SC, MARLY, METZ BORNY, METZ HB, METZ MAGNY, MIRECOURT, MONTIGNY, MONTMEDY, MONTOIS LA MONTAGNE, MONT SAINT MARTIN, NANCY SLUC, NEUFCHATEAU, NEUVES MAISONS AL, PAGNY AS, PAYS HAUT HB, PAYS SIERCKOIS, PORCELETTE, RAMBERVILLERS SL, REHON, REVIGNY SUR ORNAIN, RODEMACK, ROMBAS, ROSIERES, SAINT DIE, SAINT NICOLAS DE PORT, SAINTE MARGUERITE, SARRALBE, SARREBOURG, SARREGUEMINES, SAULX ET PERTHOIS, SMEPS 54, STIRING WENDEL, THIONVILLE, TOUL, VALLEE HAUTE MOSELLE, VARANGEVILLE, VARENNES EN ARGONNE, VAUBECOURT MJ, VERDUN, VIGNEULLES, VILLERS LES NANCY, VILLERUPT HBC, VOID VACON LAS, WOIPPY, YUTZ.

Nombre de voix : 385 (sur 463 possibles) soit **83,2%**

Nombre de clubs : 82 (sur 111) soit **73,9%**



Maison Régionale des Sports - 13, rue Jean Moulin - BP 70001 - 54510 TOMBLAINE
Tél : 03 83 18 87 11 - Fax : 03 83 18 87 12 - Courriel : lorraine@handball-france.eu



1) Le Président de la LLHB ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 09h35

Jean-Marie NOËL ouvre la séance en remerciant les personnalités présentes, Monsieur **HENRY LEMOINE**, Conseiller régional et Vice-président de la commission *Sport* du Conseil Régional du Grand Est, Madame **Véronique PHILIPPE**, Vice-présidente du Conseil Départemental de la Meuse et représentant le Président, Monsieur **Claude LÉONARD**, Monsieur **Alain LUX**, Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine, Monsieur **Michel GODARD**, représentant de la Fédération Française de Handball, et Monsieur **Claude BOURZEIX**, Président du Comité de la Meuse de Handball.

Puis il remercie tout particulièrement le Maire de Verdun, Monsieur **Samuel HAZARD**, qui a mis cette salle à la disposition de la ligue ainsi que les bénévoles du Comité de la Meuse de Handball qui ont organisé cette 51^{ème} Assemblée Générale de la Ligue Lorraine de Handball.

Au nom du handball meusien, Claude BOURZEIX souhaite la bienvenue à l'assistance, précisant qu'à l'occasion du centenaire de la bataille de Verdun il a tenu, avec les membres du comité, à ce que cette Assemblée Générale se déroule dans ce haut lieu de mémoire où tant d'hommes ont souffert pour la liberté.

2) Modalités de vote

Il est demandé aux délégués de se prononcer sur le vote à main levée pendant l'Assemblée Générale, **y compris** pour l'élection complémentaire au Conseil d'Administration dans le collège réservé aux présidents de comité.

Le vote à main levée est **adopté** à l'unanimité des membres présents.

Il est ensuite proposé d'adopter dans leur globalité, le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, le rapport moral du Secrétaire Général et les rapports des commissions qui ont été transmis par courrier.

Les rapports concernant les finances et la trésorerie seront détaillés au cours de l'AG et feront l'objet d'un vote particulier.

Ce mode de fonctionnement est **entériné** à l'unanimité des membres présents.

3) Election complémentaire au sein du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale **élit** à l'unanimité Monsieur Patrick CLEMENT, nouveau Président du comité de Moselle depuis septembre 2015 et coopté par le Conseil d'Administration de la ligue, dans le collège des Présidents de comité.

Il est élu pour la fin de la mandature de la ligue de Lorraine, jusqu'à l'absorption de cette dernière par la ligue d'Alsace.

4) Lecture du Rapport Moral, adoption des rapports des commissions et du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 14 juin 2015

Claude BOMPARD fait lecture du Rapport moral :

« Aujourd'hui, nous sommes au crépuscule de la Ligue Lorraine telle qu'elle a été créée et telle que vous l'avez connue.

En effet, suite à la réforme territoriale, une réorganisation sportive doit, selon les directives ministérielles, se mettre en place.

En conséquence, ce Rapport moral est l'ultime de la ligue de Lorraine.

Il faudra d'abord passer par une fusion des trois ligues, la ligue de Champagne-Ardenne et la ligue de Lorraine devant être « absorbées » par la ligue d'Alsace à la fin de l'année civile 2016.

Et la nouvelle entité, la Ligue Grand Est de Handball passera sur les fonts baptismaux en février 2017.

Mais avant de faire place aux différents volets qui vont cadencer ce rapport, je tiens à remercier tous nos partenaires qui nous ont fait confiance tout au long de ces années, qui nous ont permis de grandir, de mettre en place de merveilleux événements qui ont mis en valeur cette province Lorraine ainsi que ses savoir-faire, et de faire partager les valeurs du handball à toute une jeunesse lorraine en quête de repères et avide de sport.

Merci donc, au Conseil Régional de Lorraine, merci aux Conseils Généraux puis Départementaux, merci aux nombreuses municipalités, merci à la DRJS devenue entretemps DRJSCS de Lorraine, merci au CROS de Lorraine, merci pour votre soutien indéfectible et quotidien.

Et depuis maintenant près de 6 mois, une nouvelle région de France, la Région Grand Est et une DRDJS�CS du Grand Est nous ont pris sous leurs ailes.

Merci à eux, ils nous ont permis de réaliser pleinement et sereinement nos activités jusqu'à la création de la Ligue du Grand Est de Handball.

Pour commencer, dans ce 1^{er} volet, je vais me permettre de faire un petit retour en arrière de quelques années.

Quand j'ai écrit mon premier rapport moral, la ligue de Lorraine était un colosse aux pieds d'argile avec seulement deux salariés qui devaient assurer le fonctionnement de la ligue - ligue au périmètre géographique important - et apporter leur soutien aux élus et parfois aux clubs.

Bien évidemment cela n'était pas sans mal et au détriment de nombreux domaines qui n'étaient qu'incomplètement réalisés.

Les résultats s'en faisaient sentir.

Aujourd'hui, la ligue a 7 salariés à temps plein, un directeur, deux CTF, deux Chargées de développement, une Chargée de mission et une Secrétaire ; avec, soit dit en passant, une parité qui est respectée avec 42% du personnel masculin.

Et avec leurs aides précieuses et efficaces, les effets furent visibles :

- *Plus de 30% d'augmentation de licenciés ;*
- *Un pôle féminin alimentant les clubs de haut niveau et les équipes de France ;*
- *Un pôle masculin maintenant performant dont de nombreux pensionnaires sont régulièrement sélectionnés par les instances fédérales ;*
- *Des CTF compétents fréquemment, voire trop, utilisés sur des missions fédérales ;*
- *Des échanges fructueux avec les pays limitrophes ;*
- *Des équipes de Handensemble performantes participant annuellement aux Rencontres Nationales ;*
- *Des animations diverses, sandball, 1^{er} Pas, ... ;*
- *De plus en plus de clubs labellisés Ecole de handball et Ecole d'arbitrage ;*
- *Des aides aux clubs conséquentes.*

Bien sûr, il ne faut pas omettre les grands évènements qui se sont déroulés en Lorraine depuis ces 12 dernières années et qui ont été organisés avec le concours plus ou moins grand de la ligue, de ses salariés, de ses élus, évidemment sans oublier les clubs qui ont pris une part active dans la réussite des évènements :

- *L'organisation d'une Assemblée générale fédérale à Vittel ;*
- *Un Mondial féminin ;*
- *Un « final four » de la coupe de la Ligue Nationale de Handball ;*
- *Une finale de la coupe de France masculine ;*
- *Des matchs avec les équipes de France ;*
- *Des Assises régionales des jeunes handballeurs lorrains ;*
- *Un tournoi des Pays Frontaliers.*

Puis, pour en revenir à la saison écoulée, la dernière intégralement dans le giron de la ligue de Lorraine, l'activité ne s'est pas réduite, loin s'en faut.

Le quotidien a continué à rythmer la vie de la ligue, les licences, les championnats, faire face aux différentes difficultés rencontrées, en particulier avec un logiciel balbutiant voire même défaillant, pour que tout se déroule à peu près correctement.

Toujours les formations d'entraîneurs, de joueurs, de dirigeants plus ou moins jeunes, toujours de nombreuses réunions de COC, de CRA, la Discipline, les Réclamations et litiges

Cette année encore, la commission de Développement qui redistribue près de 12 000 euros aux clubs qui se sont engagés dans des actions

Et toujours plus de clubs labellisés, preuve s'il en fallait, de votre dynamisme et de votre engagement.

Vous pourrez retrouver ces activités détaillées dans les différents rapports élaborés par les commissions.

Et pour terminer en apothéose cette dernière saison, les évènements suivants :

- *Un TQO féminin à Metz ;*
- *Des Assises nationales des jeunes dirigeants ;*
- *Une Assemblée Générale fédérale à Nancy.*

Enfin, restant à venir mais non des moindres, le Mondial masculin début 2017 et son cortège d'animations dans le cadre du projet périphérique.

Voilà, la ligue peut être fière du travail accompli, comme elle est fière du travail réalisé par les clubs et leurs bénévoles, car si la ligue est là pour faire vivre le handball lorrain, c'est à vous qu'il appartient, et il est ce que vous en faites.

Aux yeux de tous, le savoir-faire et le dynamisme de la ligue, des élus et des salariés, la compétence et le dynamisme des clubs et le dévouement de ses bénévoles, ne sont plus à démontrer.

Pour preuve, l'organisation d'un tour préliminaire, avec l'équipe de France, suivi d'un tour principal, a été confiée à la ligue de Lorraine, à Nancy pour l'Euro 2018 féminin.

Gageons que la ligue Grand Est sera conduire le dossier avec les mêmes compétences et avec le même souci de porter haut et fort le handball qui nous rassemble.

Je remercie donc Lionel, Detlef, Alexandre, Emeline, Carine, Morgane et Pascale pour toutes ces années au service du handball lorrain et bientôt au service du handball « Grand Estien ».

Je suis confiant dans la continuité de leur engagement et dans leur fidélité pour le handball, pour les clubs et pour les licenciés.

Voilà, le passé, aussi remarquable fut-il, reste le passé, il faut maintenant regarder devant, car l'avenir est proche, si proche que c'est déjà demain.

Comment sera-t-il fait ?

Si je ne peux pas complètement répondre à cette question, n'ayant pas, et c'est tant mieux, la capacité de lire dans une boule de cristal, fût-elle de Baccarat, de Saint Louis ou d'une autre cristallerie lorraine, je peux cependant dire que je reste confiant sur la capacité des « hommes » à forger un avenir efficace afin que le handball « Grand Estien » ait une place fondamentale dans le handball français et dans celui du nouveau paysage sportif régional.

Depuis maintenant plus d'un an, les trois ligues et les dix comités qui composeront cette nouvelle ligue du Grand Est, se sont régulièrement réunis afin de se connaître, d'échanger et enfin de partager.

Dans les axes majeurs que sont les statuts, les compétitions, la formation, l'arbitrage etc. les gens se sont parlés, se sont écoutés et, je le pense, compris, ou, du moins, je le souhaite.

Cette ligue du Grand Est ne doit pas être l'amalgame de trois anciennes ligues et de dix comités, elle doit être pensée comme un territoire unique et nouveau, un territoire où la richesse de chacun doit être partagée.

La solidarité et le respect de « l'autre » sont des conditions essentielles à la réussite de cette nouvelle ligue.

Enfin, si je garde une certaine inquiétude quant à la pérennité des différentes subventions dans un contexte difficile et où, seuls ceux qui manifestent, voire cassent, se font entendre par nos chers élus - ce qui n'est pas dans notre culture sportive et « handballistique » -, je reste, comme je vous l'ai déjà dit, confiant et plein d'espoir dans l'avenir et dans les hommes du handball.

C'est pourquoi je terminerai donc, pour clore ce rapport, par cette citation du Général De GAULLE :

« La fin de l'espoir est le commencement de la mort »

Alors, croyons en l'avenir et osons, nous vivrons mieux et longtemps ! »

*Claude BOMPARD
Secrétaire Général*

Puis il est demandé aux représentants des clubs s'ils désirent poser des questions relatives au Rapport moral, au PV de l'Assemblée Générale 2015 et aux rapports des commissions.

Aucune question n'est émise.

Le rapport moral, le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2015 à Metz, et les rapports des commissions sont **entérinés** à l'unanimité.

5) Présentation du bilan financier

Présentés par la Directeur Administratif et Financier de la ligue, Lionel DUEDE, le bilan financier arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat sont détaillés.

Il signale que tout ce qui a un rapport avec le Mondial 2017, en produits comme en charges se retrouvent dans le bilan et non plus dans les comptes de résultat.

Pour un budget de 858 858 euros, il annonce donc un résultat positif pour l'exercice 2015 de 74,20 €.

6) Lecture du rapport de Monsieur Virgile DEBS, Commissaire aux comptes

Madame Véronique MELZER, représentante du cabinet *H.B.M. Audit & révision*, lit et présente le rapport du Commissaire aux comptes.

« Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- *le contrôle des comptes annuels de l'association LIGUE LORRAINE DE HANDBALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- *la justification de nos appréciations,*
- *les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Metz, le 17 juin 2016 »

*Virgile DEBS
Commissaire aux comptes*

Jean-Marie NOËL demande aux personnes présentes si elles ont des questions à poser à Madame Véronique MELZER sur le rapport du Commissaire aux comptes.

Aucune question n'émane de l'assemblée.

7) Rapport du vérificateur aux comptes

En l'absence du vérificateur aux comptes, Monsieur Bruno BUTTO, absent, Claude BOMPARD fait lecture du rapport que celui-ci a fourni suite aux contrôles qu'il a effectué lors de sa venue au siège de la ligue :

« Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui m'a été confié lors de la dernière assemblée générale de la Ligue de Lorraine de Handball, j'ai l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que j'ai menées en présence de Pascale GALERNE et du Trésorier de la ligue, M. Michel JOFFIN.

J'ai eu à ma disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2015.

Toutes les réponses à mes questions ont été apportées avec clarté et précision, ce qui m'a permis de valider par sondage les écritures et soldes comptables, ainsi que les soldes en banque au 31/12/2015.

La qualité du travail et la bonne présentation des pièces ont facilité ma mission de vérification, merci et bravo à Pascale GALERNE et Michel JOFFIN.

Les vérifications effectuées sur les éléments présentés me permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de la Ligue Lorraine de Handball.

En conclusion, je propose de donner quitus au Trésorier de la ligue de lorraine de Handball.

A Tomblaine le 15 Juin 2016 »

Le vérificateur aux comptes

Bruno BUTTO

Il est également précisé qu'il n'y aura pas de vérificateurs aux comptes pour 2016, les comptes devant être arrêtés au 31 août 2016 et validés par le Commissaire aux comptes afin de préparer la fusion.

8) Quitus au trésorier pour sa gestion

Jean-Marie NOËL demande à l'assemblée de se prononcer sur le compte de résultat et le bilan financier.

Ceux-ci sont tous deux **adoptés** à l'unanimité.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale **donne quitus au trésorier** pour sa gestion financière de l'année 2015.

9) Affectation des résultats

A l'unanimité les résultats, positifs de 74,20 €, sont affectés au **Fond Associatif** de la Ligue Lorraine de Handball.

10) Présentation des principales modifications adoptées à l'AG fédérale de Nancy et les informations générales

Une présentation des modifications importantes touchant directement les clubs est faite par le Secrétaire général.

Il est demandé aux dirigeants des clubs de se référer aux textes règlementaires afin d'avoir l'intégralité des modifications, chaque point parcouru n'étant pas développé.

Trois de ces modifications ont un caractère plus marqué et vont sculpter le paysage du handball français d'une manière importante.

Il s'agit de :

- La réforme des statuts fédéraux, qui portent en eux une normalisation des statuts des ligues et des comités ;
- La réorganisation de l'arbitrage en France qui imposera à court terme aux clubs « nationaux » et « régionaux » d'avoir une école d'arbitrage labellisée ;
- La modification des championnats nationaux féminins, à partir de la saison 2018-2019, les poules de la D2F à la N2F étant réorganisées tandis que les poules de N3F seront intégralement gérées par les différentes ligues.

Les autres modifications, sans être aussi profondes que les précédentes, impactent cependant le quotidien des clubs :

- Une modification de l'organisation de la N1M avec la mise en place du statut « VAP » ;
- La réduction du délai de qualification pour les mutations à 24h00 après l'envoi du dossier complet et conforme ;
- Les modifications dans les possibilités de dérogation d'âge, ces dérogations étant désormais limitées aux joueurs de pôle (dérogations accordées par la DTN), aux 4^{èmes} années d'âge pour jouer au plus bas niveau (dérogations accordées par le Bureau Directeur) et aux joueuses de 15 et 16 ans ainsi qu'aux joueurs de 16 ans isolés pour évoluer en catégories seniors (dérogations accordées par la COC après avis médical favorable) ;
- La réduction, à partir de la saison 2017-2018, à 1 niveau d'écart entre l'équipe première et la réserve nationale d'un club, cette réserve ne pouvant pas cependant pas évoluer au-dessus du niveau N1.

Dans les informations générales, Claude BOMPARD fait tout d'abord un rappel des courriers qu'il avait transmis aux clubs concernant l'assurance facultative Individuelle Accident.

Il avait notamment demandé aux clubs de faire signer à chaque licencié refusant de souscrire à l'assurance Individuelle Accident la « décharge » suivant le modèle transmis.

En l'absence de retour des clubs concernant ces documents et pour éviter aux clubs d'être accusés de défaut d'information, tous les licenciés ont été considérés comme ayant souscrit et la facturation des licences tiendra compte du coût de cette assurance.

A partir de la saison prochaine, Gest'hand sera donc modifié, les licenciés et les clubs n'auront plus la possibilité de ne pas souscrire à cette assurance, seule la ligue pourra le faire, mais uniquement sur présentation du formulaire de refus de la part du licencié.

Le coût de cette assurance est d'ailleurs en forte baisse.

Le Secrétaire général signale l'intégration de la Pro D2 dans la LNH, changeant de nom au passage pour devenir la « Proligue », tandis que la D1 M succombe au « naming » et s'appellera désormais la « Lidl Star ligue ».

Suite à une information donnée par l'informatique fédérale, il annonce l'arrêt prochain de la possibilité du ré-adressement dans le « Webmail » fédéral des clubs, ceux-ci devront donc se connecter directement et régulièrement afin d'avoir les informations.

Pour terminer, suite à des inquiétudes de clubs quant à la facturation des licences, il demande aux clubs de vérifier l'état de leur facturation dans le détail et de voir si leurs craintes sont fondées.

11) Présentation de la future ligue Grand Est

Jean-Marie NOËL expose le projet de statuts de la future ligue de handball du Grand Est :

- Un Conseil d'Administration de 27 membres ;
- Un Comité Directeur de 17 membres, composé du Bureau Directeur et de 8 présidents de commission ;
- Le Bureau Directeur comprenant le Président, 4 Vice-présidents, un Secrétaire Général et son adjoint, un Trésorier général et son adjoint ;
- Un collègue réservé aux 10 présidents de comités en exercice complétera le CA ;
- Election du Comité Directeur sur une liste comportant au minimum 7 personnes de chaque sexe et un médecin ;
- Election des membres du collège des présidents de comité par l'Assemblée générale.

Il présente ensuite le projet « sportif » de la nouvelle ligue, projet élaboré par les membres du comité de pilotage, ensemble des composantes des ligues et des comités auquel est associé le CTS coordinateur de la zone, Sylvain BROSSE.

Les principaux points sont :

- Garder une proximité dans la construction des compétitions ;
- L'arbitrage doit s'organiser en tenant compte des distances ;
- L'organisation et les formations doivent être articulées par et dans le territoire ;
- La détection et la formation du jeune joueur est à coordonner entre la ligue et les comités selon les directives fédérales (PPF). Garder une élite féminine et masculine dans la région ;
- La discipline sera organisée par le territoire ;
- Le traitement des licences du ressort de la Ligue ;
- Les finances seront uniformisées sur la durée de l'olympiade qui arrive (2017-2020) ;
- La gestion du personnel devra être uniformisée avant septembre 2017. Les ressources doivent être mises au service du club dans le cadre du projet de Ligue établi par les élus.

Il déclare ensuite que les lorrains ne doivent pas être absents de cette nouvelle structure et qu'il est important que les valeurs que la Lorraine a développé soient maintenues.

Successivement, Marcel TEDESCO et Patrick CLEMENT insiste sur la nécessité d'être acteur dans cette nouvelle ligue afin de pouvoir continuer à être écouté et entendu.

Enfin, pour terminer sur ce sujet, Jean-Marie NOËL fait part des échéances à venir pour la construction de cette ligue du Grand Est :

- Ecriture du traité de fusion pour fin octobre 2016 ;
- Présentation de ce traité aux Conseils d'Administration des 3 ligues en novembre ;
- Assemblées Générales Extraordinaire dans les 3 ligues en décembre 2016 pour l'adoption du traité de fusion ;
- Election du nouveau Conseil d'Administration le 25 février 2017 à Nancy.

12) Présentation des projets des commissions

En raison de la fusion des ligues début 2017 avec la création de cette nouvelle Grand Est, et un fonctionnement transitoire de certaines commissions jusqu'à la fin de la saison sportive, il n'y a pas ou peu de changement dans les fonctionnements

➤ **La commission d'Organisation des Compétitions**

Pas d'évolution, les championnats seniors seront conformes aux décisions prises la saison précédente.

Seul, le Mondial 2017 s'immiscera dans le calendrier régional, avec de la banalisation de quelques journées, pour le *Road show* à Metz, pour les actions du projet périphérique, pour la phase du Mondial à Metz et pour la finale.

Pour les jeunes, deux journées de brassage seront instaurées début septembre, non obligatoires pour les clubs, ceux qui ne seront pas prêts et/ou ceux qui ne veulent pas jouer au niveau régional.

Les championnats régionaux, à partir de la saison 2017-2018 seront étudiés par le nouveau Conseil d'administration.

Les clubs restent inquiets quant aux formats des compétitions et aux déplacements qui en découleront.

Si, dans un 1^{er} temps les périmètres des compétitions ne devraient pas être fondamentalement modifiés, les clubs devront être attentifs aux propositions qui leur seront faites.

➤ **La commission des Statuts et de la Réglementation**

Pas d'évolution à prévoir pour la saison prochaine, le projet de la CCA, impliquant la suppression des domaines de l'*Arbitrage* et des *Jeunes arbitres*, ne sera pas mis en place pour la saison 2016-2017.

➤ **La commission Régionale d'Arbitrage**

Christian REINHARDT présente en quelques lignes le dispositif adopté lors de l'Assemblée Générale fédérale de Nancy.

Les arbitres régionaux et nationaux seront obligatoirement licenciés dans une instance, gérés par la CRA ou la CCA.

Il y a en parallèle une réorganisation des groupes des juges arbitres territoriaux, allant du groupe « T3 » (arbitre « départemental ») au « T1 » (arbitre en devenir « national »).

Il y aura suppression du domaine *Arbitrage* dans la CMCD.

Cependant, les clubs régionaux et nationaux devront obligatoirement avoir une *Ecole d'arbitrage*, avec des juges arbitres jeunes (JAJ) de différentes qualifications et dont le nombre dépendra non pas du niveau d'évolution de l'équipe première, mais du nombre d'équipes jeunes engagées en championnat.

La catégorie des JAJ sera elle aussi réorganisée et la tranche d'âges élargie.

Le domaine *Jeunes arbitres* de la CMCD sera lui aussi supprimée, la CTA sera en charge d'évaluer les *Ecoles d'arbitrage* des clubs.

De nombreuses questions fusent quant aux *Ecoles d'arbitrage*, sur la mise place des formateurs, sur la base de quels critères ; les clubs se demandent comment, avec les prises de licences des arbitres en ligue, ils feront pour avoir des formateurs qualifiés et disponibles.

La réponse est que les programmes de formation sont actuellement en cours d'élaboration par l'IFFE. Les formations devront ensuite être dispensées par l'ETR régionale.

Egalement, comme modification attendue,

➤ **La commission de Développement**

L'activité de la commission de *Développement* sera axée autour du Mondial 2017.

Le projet périphérique sera au centre de toutes les activités, que ce soit avec les instances de l'Education nationale, comme avec les Jeunes dirigeants.

Pour 2016, la commission a renouvelé les « fiches actions », ce qui a permis de redistribuer près de 12 000 euros en bons d'achat aux clubs.

Pour 2017, bien que le budget ne soit pas encore maîtrisé, tout sera mis en œuvre pour que cela puisse se faire à nouveau et pour le même montant.

Il reste cependant à savoir comment rendre cette opération réalisable sur le plan légal.

13) Budget prévisionnel 2016 et tarifs de la saison 2016/2017

Le budget prévisionnel présenté est élaboré en tenant d'une augmentation légère des recettes statutaires par augmentation du nombre de licence et d'une anticipation de baisse des subventions.

➤ Le budget prévisionnel

PREVISIONNEL 2016		PREVISIONNEL 2016	
Charges		Produits	
COMPTES	2016	COMPTES	2016
	PREVISIONS		PREVISIONS
60 - ACHATS	318 700		
VARIATION STOCK			
AFFILIATIONS	11 000		
FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT			
PETIT MATERIEL DE BUREAU	1 500		
FOURNITURES BUREAU	800		
LICENCES ET IMPRIMES	270 000		
MUTATIONS	35 000		
ACHATS FOURNITURES ARBITRES	400		
ACHATS IMPRIMES DIVERS			
ACHATS MATERIEL			
61 - TRAVAUX FOURN SERV EXTER	18 170		
PRESTATION PAYES (CROS)	570		
CREDIT BAIL PHOTOCOPIEUR	1 500		
LOCABAL ORDINATEURS	2 200		
LOCATION SALLE			
LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	550		
CHARGES LOCATIVES	6 500		
ENTRETIEN LOCAUX	0		
ENTRETIEN MATERIEL	0		
ENT MOB MAT DE BUREAU	0		
MAINTENANCE	6 100		
ASSURANCE	700		
DOCUMENTATIONS	50		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	380 985		
HONORAIRES	4 000		
CADEAUX			
ACHATS PLACES	4 500		
RECOMPENSES LIGUE	500		
RECOMPENSES COC	4 200		
AIDE UNSS			
PEREQUATION ARBITRAGE	4 500		
FRAIS DEPLACEMENTS			
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 000		
FRAIS AG LLHB	2 500		
FRAIS AG FEDERALE	60 000		
FRAIS FONCTIONNEMENT LIGUE	10 000		
COMMISSION ARBITRAGE	14 000		
COMMISSION DISCIPLINE	6 100		
COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITONS	5 000		
COMMISSION TECHNIQUE	5 000		
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE	6 000		
COMMISSION COMMUNICATION	100		
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	500		
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS EQUIPEMENTS	0		
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS CMCD	1 000		
COMMISSION FAIR PLAY	2 500		
COMMISSION RECLAMATIONS LITIGES	500		
COMMISSION JEUNES DIRIGEANTS	15 000		
HAND ENSEMBLE	2 000		
ZONES URBAINES SENSIBLES SOYEZ SPORT	0		
SANDBALL	0		
DEVELOPPEMENT ACTIONS	25 000		
PREPARATION INTERLIGUES	20 000		
INTERLIGUES	40 000		
INTERCOMITES	200		
CENTRE REGIONAL UNIVERSITAIRE ENTRAINEMENT FEMININ	0		
TOURNOIS DIVERS	2 500		
COUPE DE France REGIONALE	2 000		
PROJET TERRITORIAL - REFORME TERRITORIALE	3 000		
FRAIS DE TECTIONS JOUEURS	7 000		
COMMISSION JEUNES ARBITRES	7 500		
DEJEPS	3 185		
FRAIS FORMATION ENTRAINEUR	4 000		
FRAIS MISSIONS ET RECEPTIONS			
DFE (STRUCTURATION DES CLUBS)			
MONDIAL 2017 + PROJET PERIPHERIQUE	76 500		
TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE	27 000		
TOURNOI DES FRONTIERES : GRANZLANDPOKAL	6 000		
FRAIS POSTAUX	4 500		
TELEPHONE	2 200		
SERVICES BANCAIRES	100		
COTISATIONS	400		
63 - IMPOTS ET TAXES	9 000		
TAXE SUR LES SALAIRES	5 000		
FORMATION PROFESSIONNELLE	4 000		
64 - FRAIS DE PERSONNEL	285 000		
FRAIS DE PERSONNEL	203 000		
CHARGES SOCIALES	82 000		
65 - AUTRES CHARGES	69 420		
CHARGES POLES FILLES	45 420		
CHARGES POLES GARCONS	24 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS			
PEREQUATIONS			
TOTAL CHARGES	1 081 275		
		VENTES	857 475
		VTE LICENCES ET IMPRIMES	480 000
		VENTES MUTATIONS	70 000
		DROIT FORMATION	500
		LICENCES ARBITRES	6 300
		PRODUIT PEREQUATION ARBITRAGE	5 000
		AFFILIATIONS	31 000
		AMENDES COC	6 000
		AMENDES DISCIPLINE	8 000
		AMENDES AG	650
		AMENDES RECLAMATIONS LITIGES	500
		ENGAGEMENT CHAMPIONNATS	52 000
		ENGAGEMENT COUPE LORRAINE	5 200
		VENTE DE MARCHANDISES	300
		VTE PRODUITS CRA	300
		PROJET HAND ENSEMBLE	500
		SOYEZ SPORT	500
		PREMIERS PAS MINI HAND	500
		JEUNES DIRIGEANTS	5 000
		FORMATION J A	500
		PARTICIPATION DEVELOPPEMENT ACTIONS	10 000
		PARTICIPATION STAGE JOUEURS / FRAIS INTERLIGUES	1 200
		PARTICIPATION DEJEPS	3 185
		PARTICIPATION INTERLIGUES SAINT DIE	32 000
		TOURNOI DES FRONTIERES : GRANZLANDPOKAL	7 000
		TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE	101 340
		MONDIAL 2017 - REVERSEMENT BILLETTERIE	30 000
		SUBVENTIONS	154 500
		CNDS	61 500
		CONSEIL REGIONAL TQO	20 000
		CONSEL DEPARTEMENTAL MOSELLE TQO	10 000
		CONSEIL REGIONAL	48 000
		DRJSCS	0
		FFHB	5 000
		FFHB EMPLOI	10 000
		CNDS EMPLOI	
		CONSEIL REGIONAL EMPLOI	0
		PRODUITS POLES	57 000
		PRODUITS POLES FILLES	32 000
		PRODUITS POLES GARCONS	25 000
		PRODUITS FINANCIERS	2 000
		REVENUS DE PRETS+ INTERETS CCM	2 000
		PRODUITS EXCEPTIONNELS	300
		TRANSFERT DE CHARGES	10 000
		PEREQUATIONS	
		TOTAL PRODUITS	1 081 275

Le budget prévisionnel est agréé à l'unanimité

➤ Les tarifs appliqués par la LLHB

Pour se mettre en adéquation avec la nouvelle grille tarifaire fédérale, une péréquation à partir des anciennes grilles a été effectuée, ceci pour faire en sorte qu'aucune augmentation ne soit faite pour un club qui resterait à effectif identique.

Seules les indemnités d'arbitrage font l'objet d'une réévaluation.

Licences		Tarifs 2015 / 2016 Part ligue	Licences		Tarifs 2016 / 2017 Part ligue	Part FFHB (dont ze maison du handball)	Assurance RC	Assurance I. Accident	Coût total avant Comité Dép
Pratiquant plus de 16 ans		22,00 €	Joueurs	Plus de 16 ans	22,00 €	25,15 €	1,17 €	2,08 €	50,40 €
Pratiquant plus de 18 ans et dirigeant	22,00 €	De 12 à 16 ans		19,00 €	15,55 €	0,45 €	0,80 €	35,80 €	
Pratiquant 17-18 ans	22,00 €	Moins de 12 ans		13,00 €	11,55 €	0,17 €	0,23 €	24,95 €	
Pratiquant 17-18 ans et jeune dirigeant	22,00 €								
Pratiquant 15-16 ans	21,00 €	Blanche joueur		22,00 €	25,15 €	1,17 €	2,08 €	50,40 €	
Pratiquant 13-14 ans	20,00 €	Corpo		11,00 €	19,15 €	1,17 €	2,11 €	33,43 €	
Pratiquant 11-12 ans	15,00 €								
Pratiquant 9-10 ans	14,00 €	Non compétitifs		Loisir	18,00 €	19,15 €	1,14 €	1,86 €	40,15 €
Pratiquant < 9 ans	10,00 €			Handfit	18,00 €	19,15 €	1,14 €	1,86 €	40,15 €
Blanche pratiquant + 18 ans	22,00 €			Handensemble	15,00 €	7,55 €	0,40 €	0,70 €	23,65 €
Blanche pratiquant 17 et 18 ans	22,00 €		Dirigeants	Dirigeant	18,00 €	13,05 €	0,42 €	0,78 €	32,25 €
Corpos déjà licenciés dans un club "civil"	8,00 €			Blanche dirigeant	18,00 €	13,05 €	0,42 €	0,78 €	32,25 €
Corpos non licenciés dans un club "civil"	11,00 €		Evènements	Evènementielle *	0,00 €	0,00 €	0,05 €	0,10 €	0,00 €
Loisirs plus de 16 ans	16,00 €								
Loisirs plus de 16 ans et dirigeant	16,00 €								
Handfit non licencié	16,00 €								
Handensemble non licencié	16,00 €								
Babyhand	10,00 €								
Licencié FFSA (sport adapté) ou FFH (handisport)>16 ans	14,00 €								
Licencié FFSA (sport adapté) ou FFH (handisport)≤16 ans	9,00 €								
Dirigeant	19,00 €								
Jeune Dirigeant	10,00 €								
Blanche Dirigeant	19,00 €								
Evènementielle (0,20 € pris en charge par la FFHB)	0,00 €								

* prise en charge 0,15 € par la FFHB

Le licencié désirant améliorer sa couverture peut souscrire individuellement et séparément à une option complémentaire (2 options possibles)

Mutations (et retour en France de joueur français)	Tarifs 2015 / 2016 Part ligue		Tarifs 2016 / 2017 Part ligue	Part FFHB	Coût total avant CD
LNH, LFH et ProD2	245,00 €	LNH et LFH	245,00 €	1 000,00 €	1 245,00 €
Plus de 18 ans	125,00 €	Plus de 16 ans	120,00 €	85,00 €	205,00 €
17-18 ans	75,00 €	De 13 à 16 ans	25,00 €	50,00 €	75,00 €
13-16 ans	25,00 €	Moins de 13 ans	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dirigeant et Jeune Dirigeant	0,00 €	Dirigeant	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Etranger entrant en France	Tarifs 2015 / 2016 Part ligue		Tarifs 2016 / 2017 Part ligue	Part FFHB	Coût total avant CD
LNH, LFH et ProD2	365,00 €		365,00 €	1 200,00 €	1 565,00 €
Nationale	255,00 €		255,00 €	600,00 €	855,00 €
Régionale	185,00 €		185,00 €	370,00 €	555,00 €
Départementale	135,00 €		135,00 €	50,00 €	185,00 €

Réaffiliation et cotisation régionale	Tarifs 2015 / 2016 Cotisation ligue		Tarifs 2016 / 2017 Cotisation ligue	Part FFHB **	Coût total avant CD **
National	115,00 €		115,00 €	260,00 €	375,00 €
Régional	90,00 €		90,00 €	210,00 €	300,00 €
Départemental	65,00 €		65,00 €	160,00 €	225,00 €
Sport entreprise (corpos)	65,00 €		65,00 €	150,00 €	215,00 €
1ère affiliation*	0,00 €		0,00 €	110,00 €	110,00 €

** comprend les abonnements Hand'Mag et Approche du Handball (110 €)

Droits d'engagement	Tarifs 2015 / 2016		Tarifs 2016 / 2017
PRE NAT M	750,00 €		750,00 €
EXC M	550,00 €		550,00 €
HONNEUR M	400,00 €		400,00 €
COUPE de LORRAINE (obligatoire pour les équipes régionales)	50,00 €		50,00 €
PRE NAT F	400,00 €		400,00 €
EXC F	350,00 €		350,00 €
HONNEUR F	Tarifs comité		Tarifs comité
JEUNES REGIONAUX (payés par le comité)	30,00 €		30,00 €
QUALIFICATIONS - de 18 ANS CHAMPIONNAT de France	100,00 €		100,00 €

Indemnités d'arbitrage et kilométriques	Tarifs 2015 / 2016		Tarifs 2016 / 2017
PRE NAT M et F	33,00 €		35,00 €
EXC M et F	28,00 €		30,00 €
HONNEUR et -18 M et F	25,00 €		27,00 €
COUPE de LORRAINE et de FRANCE (régionale)	Tarif du niveau du recevant		Tarif du niveau du recevant
Indemnités kms un seul arbitre	0,40 €		0,40 €/Km
Indemnités kms deux arbitres	0,25 €		0,25 €/Km
Forfait minimum (match + déplacement)	35,00 €		35,00 €
Indemnités kms autres (délégué, observateur, etc.)	0,30 €/Km		0,30 €/Km
Indemnités de délégué ***			25,00 €
Indemnités de Juge-Arbitre-Observateur ***	33,00 €		33,00 €
Indemnités de Juge-Arbitre-Accompagnateur ***	22,00 €		22,00 €
Forfait suivi en club d'entraîneur en formation	50,00 €		50,00 €
Cotisation arbitres régionaux	55,00 €		55,00 €

Nota : les indemnités de match et kilométriques des rencontres de Championnat de France sont définies dans l'Annuaire fédéral

*** réglées par la ligue si celle-ci le désigne

14) Allocution des personnalités

Le président de la ligue donne la parole aux personnalités présentes.

Madame **Véronique PHILIPPE**, représentant le Président du Conseil Départemental de la Meuse dont elle est Vice-présidente, remercie le handball lorrain d'avoir choisi Verdun en ce centième anniversaire de la bataille et souhaite à tous de continuer de porter haut les couleurs de la Lorraine dans cette nouvelle région

Monsieur **Henry LEMOINE**, représentant le Président de la Région Grand Est et Vice-président de la commission Sport félicite la ligue pour son dynamisme, fait part des nombreux chantiers qui attendent la Région Grand Est, en particulier l'harmonisation entre les anciennes conduites sportives des régions et expose les lignes générales de la politique sportive que la Région Grand Est entend mener. Pour terminer, il assure le soutien de la Région Grand Est ligues sportives et aux sports en général.

Monsieur **Alain LUX**, Président du CROS de Lorraine fait part de son plaisir d'être présent parmi les handballeurs lorrains lors de cette Assemblée générale, appuie cette volonté de voir la Lorraine présente dans la nouvelle instance régionale et complimente le secrétaire général et le président de la ligue pour la tenue de cette Assemblée Générale.

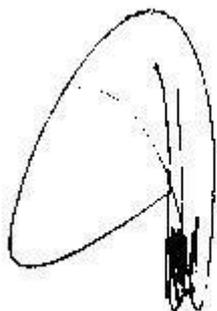
Monsieur **Michel GODARD**, membre du conseil d'administration de la Fédération Française de Handball appelle de ses vœux la réussite de la réunion des 3 anciennes ligues avec leurs spécificités propres, pour donner une instance riche des qualités de chacune d'entre elles.

Jean-Marie NOËL termine en souhaitant que la Lorraine vive encore au sein de cette région Grand Est, donne rendez-vous aux handballeurs pour les championnats du monde en janvier 2017 et clôt ainsi, à 12h50, cette ultime Assemblée Générale Ordinaire de la ligue lorraine de handball.

Le verre de l'amitié est offert par le Comité de la Meuse de Handball aux représentants des clubs lorrains et aux personnalités présentes.

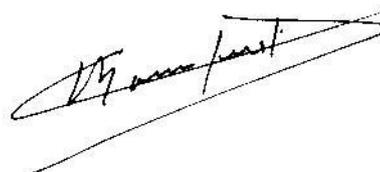
On est tous handballeurs

Jean-Marie NOEL



Président

Claude BOMPARD



Secrétaire Général



La dernière séance

La ligue de Lorraine de handball a vécu, hier, sa dernière assemblée générale. La prochaine se déroulera avec les voisins champardenais et alsaciens.

Loin de se complaire dans une litanie et un passéisme qui s'avèreraient douteux et peu constructifs, le bureau de la ligue de Lorraine de handball s'est montré rassurant sur le devenir du handball lorrain au sein de la grande Ligue de la région Grand Est.

Si l'Alsace semble être d'emblée moteur du projet, la Lorraine forte d'un nombre de licenciés en perpétuelle augmentation (+ 5 % l'année précédente) et d'une vitrine importante à travers les féminines du Metz Handball ne compte pas se mettre en retrait. Les discours volontaristes se sont succédé afin de rassurer et d'encourager la synergie de toutes les composantes du handball lorrain afin de s'impliquer sur les dix points majeurs du projet sportif. Les maîtres mots sont l'harmonisation des pratiques et la consolidation de la formation des arbitres et des jeunes à travers le maintien des pôles espoirs.

Il s'agira également d'uniformiser les différentes structures et commissions. À terme, la grande Ligue souhaiterait se doter d'une seule et unique structure décisionnaire en ce qui concerne l'organisation des compétitions, la discipline et l'arbitrage.

Un projet ambitieux

Si Nancy occupe une position géographique stratégique au sein de la nouvelle grande région, elle devrait logiquement accueillir le siège social de la nouvelle ligue. Tout ceci sera décidé avant le 25 février prochain, date de la première assemblée générale électorale qui se déroulera dans la cité nancéienne. Jusque-là, les différentes commissions pilotes devront statuer sur la mise en place d'un calendrier unique et



Metz accueillera des rencontres des championnats du monde les 14 et 15 janvier prochains. Photo L'Est Républicain

sur l'épineuse question de l'harmonisation des tarifs. Que ce soit pour les licences ou les frais d'arbitrage, la ligue d'Alsace pratique des tarifs plus élevés que ceux qui font régence au sein de la ligue de Lorraine.

Le traité actant la fusion des trois ligues doit être présenté pour novembre et sera ratifié par une assemblée générale extraordinaire en décembre prochain. Ce sera donc une grande ligue ambitieuse qui devrait accueillir les championnats du monde masculin à Metz en janvier.

Budget prévisionnel

Le dernier budget annuel de la ligue de Lorraine est revu à la hausse pour l'année 2016. Le tournoi de qualification olympique qui s'est déroulé à Metz, l'organisation de l'assemblée générale de la fédération à Nancy ainsi que les activités périphériques liées aux championnats du monde ont entraîné une augmentation du budget.

La ligue s'enrichit d'une nouvelle collaboratrice qui sera chargée de mission afin de

nouer des partenariats avec les voisins frontaliers. Le budget sera de 1 054 775 euros.

Rappels

Afin d'organiser la saison prochaine, il est rappelé aux clubs d'enregistrer leurs participations avant le 30 juin prochain afin de sceller les nouveaux calendriers. La ligue rappelle que les mutations doivent s'opérer entre le 1^{er} juin et le 31 juillet.

Perspectives

La saison prochaine sera marquée par les championnats du monde masculins qui se dérouleront en France. Metz accueillera des rencontres le 14 et 15 janvier alors que la finale se déroulera à Paris le 29 janvier. Ces deux week-ends seront banalisés et vierges de toutes rencontres régionales. Des animations en rapports seront organisées par la ligue fin septembre. En outre, Saint-Dié accueillera du 4 au 10 juillet des rencontres de U18 placées sous le sceau de l'amitié franco-allemande.